Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 24 (1944)

Heft: 4

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARIS-GENÈVE (via Lyon)

D. 8 h. 00 19 h. 10 et 21 h. 05 tous les jours ↑ A. 15 h. 58 3 h. 04 et 7 h.	Paris Lyon	8 h. 05 2 l h. 35 et 8 h. 15 tous les jours 22 h. 05 13 h. 42 et 0 h. 25
Changement		Changement
D. 6 h. 05 Lundi, mercredi, vendredi, 18 h. 10	Lyon	22 h. 50 A.
A. 8 h. 09 dimanche 20 h. 50	Culoz	20 h. 56 D. Lundi, mercredi, vendredi,
		samedi
Changement Changement		Changement
D. 8 h. 40 Lundi, mardi, vendredi, samedi 21 h. 10	Culoz	20 h. 40 A.
A. 9 h. 40 22 h.	Bellegarde	19 h. 53 D.
Changement		
D. 10 h. 45	Bellegarde	18 h. 09 A.
A. II h. 55 (IO h. 55, heure locale)	Genève	17 h. 20 D. Lundi, mardi, vendredi, (16 h. 20 heure locale) dimanche

Dans le sens Paris-Genève, la correspondance n'est assurée à Culoz que si l'on quitte Paris dimanche ou jeudi par les trains de 8 heures ou de 19 h. 10. Toutefois seuls ont accès à ce dernier train, les voyageurs ayant réservé des places jusqu'à Vienne (Isère). Le train de 21 h. 05 entraîne un arrêt d'un jour à Lyon; en l'utilisant, il faut quitter Paris samedi ou mercredi pour n'arriver à Genève que lundi ou vendredi.

N. B. — La correspondance n'étant pas assurée à Culoz avec le train qui quitte Lyon à 6 h. 05, il est recommandé d'utiliser le train de 18 h. 10, de changer à Culoz et de coucher à Bellegarde.

Dans le sens Genève-Paris, la correspondance n'est assurée à Culoz que lundi ou vendredi.

Pour la Chambre de Commerce Suisse en France :

Le Secrétaire général :

G. DE PURY.

Le Chef des Services d'Information :

J.-P. GRENIER.

CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

FRANCE

CRÉATION D'UN SERVICE CENTRAL DES LI-CENCES D'EXPORTATION

En vue de remédier à la lenteur avec laquelle étaient délivrées les licences, le ministère des Finances, en accord avec le ministère de la Production, a décidé la centralisation de toutes les opérations de délivrance de licences au sein d'un « Service Central des licences d'exportation » qui entrera en fonction dès le les Mâi 1944. On espère ainsi réduire de moitié le délai d'octroi des licences.

ENQUÊTES SUR L'APPRENTISSAGE

Chaque année en France, 340.000 garçons et 320.000 filles sortent des écoles primaires, rurales ou urbaines. Or les besoins des métiers dont l'exercice suppose un apprentissage complet et méthodique sont les suivants :

Industrie: 89.098 garçons et 1.665 filles; artisanat: 51.566 garçons et 10.694 filles; commerce: 14.582 garçons et 376 filles; agriculture: 28.109 garçons et 175 filles, soit au total: 183.355 garçons et 12.910 filles.

Dans certains métiers, la main-d'œuvre est très demandée ; en particulier les petits commerces et industries de l'alimentation accusent un déficit de I 1.204 apprentis (dont 4.801 boulangers et 5.788 bouchers). En général, les établissements industriels demandent moins d'apprentis que les établissements artisanaux, du moins en ce qui concerne l'alimentation, où l'industrie ne réclame que 1.693 apprentis, contre 11.024, les établissements du vêtement (20.604 contre 21.298), les cuirs et les peaux (3.359 contre 7.163). Par contre dans les métaux, l'industrie réclame 25.354 apprentis et l'artisanat 9.527, et dans le bâtiment, les besoins sont de l'ordre de 33.000 pour les grandes entreprises et de 12.000 pour les artisans. Il est à remarquer que ces résultats ont été faussés en partie par des considérations d'actua-

lité telles que prélèvements de main-d'œuvre et manque de matières premières.

SUISSE

LE RAPPORT SUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA SUISSE EN 1942

Le rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1942 vient de paraître. Après une étude approfondie de la situation économique mondiale, il donne de multiples renseignements statistiques sur la Suisse et passe en revue la situation des principales branches du commerce et de l'industrie helvétiques.

L'ÉMIGRATION

L'émigration a presque cessé depuis deux ans. Alors qu'en temps de paix une centaine de personnes quittaient mensuellement la Suisse à destination des pays d'outre-mer Le nombre des émigrants n'a atteint en 1942 que 326, et 18 en 1943. Par contre, plusieurs centaines de Suisses à l'étranger se sont efforcés de revenir au pays.

FRANCE-SUISSE

LE RÉGIME DES ZONES FRANCHES

Le régime des zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex continue à fonctionner. Les importations françaises, qui se chiffrent à près d'un million de francs, comprennent essentiellement les produits de l'industrie et du commerce genevois et dépassent sensiblement le chiffre d'avant-guerre. Les exportations françaises, qui atteignent également près d'un million, comprennent notamment le lait, les légumes et les pierres du Salève.